

La loi et l'homosexuel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **33 (1965)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOEU

Puisqu'il est de coutume, au premier jour de l'an,
De formuler un vœu, je vais, selon l'usage,
Emettre celui-ci (il est d'ailleurs très sage,
Et me semble à la fois modeste et suffisant!)

Je vais, de tout mon cœur, répéter un Serment :
«T'aimer toute la vie, n'être jamais volage,
Et voir en notre Amour un unique présage
De bonheur éternel et de plaisir troublant . . .»

C'est peu, me diras-tu, et . . . c'est beaucoup de choses;
C'est vouloir, tout à coup, peindre la vie en rose,
Et s'engager bien vite, aussi, pour l'avenir . . .

Mais je n'ai pas besoin d'avoir d'autre pensée !
Et je répéterai ce souhait chaque année
Puisque ma vie c'est TOI, c'est toi seul . . . ou mourir . . .

R.L.

La Loi et l'Homosexuel

Note de la Rédaction : L'article de journal, portant le titre ci-dessus, traduit de l'anglais, et qu'on lira plus loin, est étonnant. Etonnant d'abord par sa compréhension d'une question généralement totalement incomprise de la majorité des hommes blancs moyens, et puis, étonnant encore, du fait qu'il soit paru sous la signature d'une femme mariée (elle parle dans son texte de son fils) et dans le très conservateur journal anglais le «DAILY MAIL», à tirage énorme, occupant, hormi la publicité et sous un chapeau éblouissant, une page entière de son numéro en date du mercredi 21 octobre 1964.

Une fois cet article lu, on se prend à se demander si, en Suisse ou en France, le Rédacteur en Chef d'un journal d'une importance équivalente à celle du «DAILY MAIL», serait un homme de bonne volonté suffisante et aurait assez d'intelligence et surtout de courage pour consacrer toute une page à un texte traitant, avec la même sereine objectivité que celle de Madame Furlong un sujet aussi «méprisable» que «méprisé».

Cette éventualité est plus qu'improbable.

C'est pourquoi nous avons cru bon de publier cet article dans la partie française de notre revue.

*

Cependant, le traducteur ayant manifesté le désir de faire quelques commentaires à l'article en question, c'est bien volontiers que nous lui cédon's d'abord la parole :

J'ai lu l'article en question avec une véritable joie.

Mrs Furlong, tout en n'étant pas de notre bord, a admirablement compris le sujet, si déroutant et la plupart du temps si révoltant même, pour bon nombre de gens. Espérons que son appel à la raison servira notre cause, comme elle le désire et remercions-la de tout cœur. Elle aura bien mérité du « climat nouveau » qu'elle souhaite voir s'instaurer dans les esprits, et qui viendra certainement un jour ou l'autre, dans un pays où, malgré les lois si sévères, existe déjà un terrain où se prépare la compréhension future. Ce jour-là les homosexuels pourront se débarrasser de leurs complexes.

Je regrette seulement que Mrs Furlong, pour étayer la cause qu'elle a si bien défendue, se soit servie de théories freudiennes. En effet, elle s'y réfère, mais en ne nommant pas Freud. Elle n'est pas toutefois affirmative, tout en, cependant, sembler y croire. Son intention est très louable car elle cherche pour nous défendre à prouver notre irresponsabilité originelle. Elle revient à plusieurs reprises sur le rôle très probable qu'auront joué sur le développement du jeune homme, les comportements des parents à son égard lorsqu'il était tout enfant. Par exemple la froideur d'un père qui n'embrasse jamais ses petits garçons, craignant d'en faire des efféminés etc... Or toutes ces hypothèses, des faits, strictement et objectivement rapportés, peuvent facilement les démolir, qu'il s'agisse d'événements survenus pendant l'enfance et qui laisseraient des traces dans le subconscient, ou d'expériences fâcheuses pendant l'adolescence allant même jusqu'à une première relation sexuelle avec un autre garçon ou un homme.

On peut dire, qu'à quelques exceptions près, et il s'agira dans ces cas très probablement de coïncidences, tout cela ne déterminera en aucune façon la voie qui sera suivie sur le plan sexuel, par l'individu.

Je pourrais citer de très nombreux exemples qui laisseraient dans la perplexité les scientifiques et les moralistes. En voici trois, typiques, et le premier répond à l'histoire, suggérée par Mrs Furlong, du père qui ne montre aucune tendresse envers son petit garçon, de crainte d'en faire un efféminé.

— Je connais intimement une famille de cinq enfants : 3 garçons et deux filles. Jamais le père ne les a embrassés, ni garçons ni filles. Les trois fils sont des coureurs de jupons impénitents. Un père froid et distant n'a pas eu la moindre conséquence fâcheuse sur le comportement sexuel des garçons. Mais évidemment, le contraire aurait pu être vrai, et les freudiens en auraient déduit que...

— Je parlais récemment avec un Monsieur homosexuel qui me raconta l'histoire de ses deux neveux, Alain et Christophe. Alain, dix-sept ans a découvert son homosexualité il y a deux ans, déjà. Dégoût prononcé

et persistant pour les jeunes filles et les femmes. Christophe, l'aîné, 20 ans, étudiant, à qui son oncle parlait de son frère Alain et de ses mœurs, répondit : «Bah!», en voilà une histoire. Cela lui passera. Nous autres, dans notre milieu d'étudiants, cela se passe souvent. Moi-même j'ai fait l'amour deux fois avec des copains. Je n'y pense plus.» Ceci est un exemple typique : pourquoi sur deux frères, l'un «en est» et le restera exclusivement très probablement, tandis que l'autre a fait «ça» en s'amusant ??

— Je connais une autre famille de 4 enfants. 3 garçons et une fille. Tous les quatre élevés dans la même ambiance d'amour familial, aucun favoritisme. 2 des garçons «en sont», et depuis l'âge précoce de 12 ans! Pas le moindre signe extérieur de féminité.

Conclusions : On a ça dans le sang, ou non. Mais pourquoi ? pourquoi a-t-on ça dans le sang ? D'où cela peut-il bien venir ? Appelons à notre secours Messieurs les psychologues qui vont nous donner toutes explications grâce à Monsieur Freud...

Mais, par contre, il faut apporter toute sa compréhension possible à sexuel sans vouloir à toute force, en découvrir l'origine ? Que de choses inexplicables dans la nature en général et la nature humaine en particulier et pour lesquelles il apparaît sans in'êêt d'en rechercher obstinément les causes. Par exemple l'intrusion soudaine dans une famille, jusqu'alors parfaitement honorable, d'un nouveau-né, qui dès les premiers jours montre sa volonté de vivre sa vie avec une chevelure toute rouge !

Un rouquin dans la famille ! Quelle horreur ! Jamais cela ne s'était présenté aussi loin que l'on puisse remonter dans cette longue génération de beaux bruns ! Pauvre gosse, on ne peut tout de même pas le tuer ! Et puis, à la rigueur, il ira se faire teindre tous les huit jours...

D'où est venu ce rouquin ? L'épouse aurait-elle fait cocu son mari ?.. Q'importe, rouquin il y a, on garde le rouquin. C'est disgracieux. Tant pis.

Pourquoi les familles n'adopteraient-elles pas ainsi, leurs enfants éventuellement homosexuels ? Et avec bonne humeur, et la tendresse prodiguée aux autres enfants. Comme le dit si sagement Mrs Furlong : être homosexuel, ce n'est pas la fin du monde.

Et puis, «faut pas chercher à comprendre» comme dit le titi parisien. pourquoi ne pas appliquer ce précepte à cet état d'homosexualité, qui, en fin de compte, reste tout de même relativement rare !

Mais, par contre il faut apporter toute sa compréhension possible à tous ceux qui vivent dans cet état et qui n'en sont pas responsables, et en n'oubliant pas non plus cette cohorte, invisible, celle-là, la plupart du temps, des bi-sexuels. (L'existence de cette autre catégorie de gens pourrait expliquer, la venue, par voie d'hérédité, d'un homosexuel dans une famille, mais cette transmission est loin d'être une règle absolue.)

Et, pour terminer mon intervention que voudront bien excuser, je l'espère, l'auteur de l'article et les lecteurs du «KREIS», nous rejoindrons Mrs Furlong dans son magnifique effort en lui apportant un peu d'eau à son moulin par quelques citations nobles qu'elle ne connaît peut-être pas encore :

— «Aime et fais ce que tu veux» (St. Augustin). De toute évidence ceci veut dire : si tu aimes, tu es dans l'impossibilité de faire le mal.

*

— «*Amour est ce qu'on veut
qu'avez-vous à blâmer
j'aime comme il me plaît
ce qu'il me plaît d'aimer.*»

(Paul Valéry — Traité du Narcisse)

— «*Les singuliers sont innombrables, Tant de personnes, particulières,
chacune capitale pour soi, nulle ou négligeable au regard de presque tous
les autres.*»

(Paul Valéry — Retour de Hollande.)

*

*Parents et éducateurs seraient bien inspirés de s'attacher moins à une
virginité des corps qui n'est rien, et davantage à une virginité des âmes
qui est tout.*

(Gabriel Matzneff — Journaliste parisien.)

Le Traduct ur A. D. Paris, novembre 1964

«DAILY MAIL», mercredi 21 octobre 1964

«LA LOI ET L'HOMOSEXUEL»

— «C'est aux parents de changer, d'abord.»

Par Monica FURLONG

On raconte l'histoire d'un Membre du Parlement, qui, une fois sa violente campagne faite contre les propositions Wolfenden, à la Chambre des Communes, interrogea quelqu'un :

«Dites-moi, est-il vrai que ces gens, les homosexuels, éprouvent réellement une répugnance à l'idée de coucher avec une femme?»

Rien ne pourrait mieux donner une idée de l'aveugle entêtement et de l'ignorance presque comique dans lesquels la question de l'homosexualité est devenue barricadée.

Ceci n'a rien de surprenant, bien sûr. Jusqu'à il y a environ dix ans le sujet était pratiquement tabou en littérature, dans les pièces de théâtre, les films et la presse, et, bien des personnes dont l'âge dépasse la quarantaine, éprouvent, encore maintenant, la plus grande difficulté à prononcer le redoutable mot dans une conversation.

Pourtant, le fait est là : il y a, à peu près, un individu parmi 20 de la population adulte qui est homosexuel par inclination, (bien d'autres peuvent l'être aussi pendant leur adolescence); de telle sorte qu'il y a, d'après les statistiques, un risque de 5% pour que votre fils ou le mien soit ainsi défavorisé.

Et, — quoi que les moralistes puissent avancer (que n'ont-ils pas prétendu qui n'ait été souvent passablement cruel, et de l'égarement)? — cet état de chose semble avoir bien peu de rapport avec l'écroulement moral d'une société, et, — quoi qu'en avaient pensé les médecins à un moment donné, — le mal ne réside nullement dans la constitution biologique de l'homme.

Jusqu'alors aucun médecin n'a jamais pu faire le diagnostic d'homosexualité par un examen physique.

Il apparaît très probable que l'entourage, au moment de l'âge tendre, puisse décider de la question, et le tragique de cette espèce d'ignorance

montrée par le Membre du Parlement est qu'il facilite la pérennité de ces mêmes problèmes pour chaque génération d'enfants.

Mr Antony Grey, qui, en tant que secrétaire de la «Société pour la Réforme de la Législation de l'Homosexualité», reçoit de nombreux homosexuels, et écoute leurs confessions, a noté chez beaucoup d'entre eux des faits de réminiscence :

Question de Jalousie

«Il semble que l'attitude du père joue un rôle important dans la «formation» d'un garçon homosexuel. Si un père est jaloux de son fils, ou s'il se maintient à distance et se montre très froid avec lui, cela peut occasionner des dégâts!

«On dirait que lorsqu'un petit garçon est privé de l'affection paternelle il peut grandir avec un besoin de manifester de l'amour pour d'autres hommes.»

«Beaucoup de pères anglais pensent qu'il est efféminé de se montrer émotifs à l'égard de leurs fils et peuvent trouver difficile de les embrasser ou d'être tendre avec eux, même quand ils sont tout petits. Ironiquement, cette attitude facilite l'éclosion de ce que justement ils craignent.»

Mr Grey pense aussi qu'un public mieux éclairé aiderait les familles à affronter la situation avec plus d'intelligence quand elles découvrent qu'un de leurs grands enfants est homosexuel par inclination.

«Nous devons habituer les parents à se rendre compte que ce n'est pas la fin du monde — qu'il y a dans la vie des inconvénients bien plus graves que l'homosexualité. Son handicap, une fois accepté, l'homosexuel est susceptible de jouir d'une vie très heureuse.»

C'est, dans les bureaux de la S.R.L.H. qui donnent sur Shaftesbury Avenue, un interminable défilé de jeunes gens qui tentent de lutter avec ce problème : être différent de la majorité.

Il y a ceux qui éprouvent le chagrin d'essayer de donner des explications à des parents scandalisés qui viennent tout juste de découvrir la nature de leur émotivité sexuelle.

Il y a ceux qui font l'objet d'un chantage.

Il y a ceux qui ont été pillés par des bandits qui menacent d'informer la police «à leur sujet», s'ils portent plainte.

Certains ont perdu leur emploi à la suite d'un emprisonnement ou d'une convocation à la police.

Beaucoup d'entre eux envisagent le suicide.

Il est inutile d'écouter pendant longtemps l'histoire de toutes ces intimes tragédies avant de se demander pourquoi notre société tient à créer de telles difficultés à cette minorité.

Une des raisons, sans aucun doute, est que nous avons, ancré dans notre esprit, l'idée que l'homosexualité est le signe d'une décadence morale de la nation et le fait qu'on trouve contre nous, à la fois l'opinion des psychiatres et celle des historiens, ne facilite pas l'oubli de ces «histoires de bonne femme».

Une autre profonde crainte est que les homosexuels ne soient des corrupteurs de jeunes garçons. Et pourtant, ici encore, il semble que l'ignorance nous ait pris en traître, car la majorité des homosexuels, comme la majorité des hétérosexuels, hommes, préfèrent des rapports avec des adultes.

Mais probablement les plus profondes et les plus solides des objections contre l'homosexualité — et il s'agit de celles que les gens sentent intensément mais qu'ils ont du mal à exprimer — sont les condamnations de la « chose » dans la Bible ainsi que la profonde répugnance que bien des personnes éprouvent pour la pratique de la sodomie.

Même à ce point de vue nous ne sommes guère logiques. Le livre du Lévitique qui jugea si sévèrement les homosexuels, proposa également de poursuivre à coups de pierre tous ceux qui commettaient l'adultère, une pratique que personne, sinon des barbares, ne recommanderait aujourd'hui. Sans compter, aussi, et bien entendu, que de nombreux homosexuels ne sacrifient pas à la sodomie.

Bien peu de vieilles idées tiennent vraiment devant les connaissances modernes et il semble que le besoin d'une vaste campagne d'information et d'appels pour une intelligente compréhension se fait de plus en plus sentir.

Questions pénibles

Pourtant, nous n'arriverons jamais à grand'chose dans ce pays tant que nous ne soustrairons pas ce pénible problème aux projecteurs lugubres de la procédure et des sanctions pénales.

Confiner l'homosexuel dans une prison ne lui fait aucun bien et selon Mr C.H. Rolph, c'est « comme si l'on confinait des alcooliques dans une brasserie », cela ne fait que le bannir de la société.

Suivant les recommandations du Comité Wolfenden, le comportement de deux hommes dans le privé, éprouvant le même sentiment, est une affaire qui ne devrait regarder qu'eux-mêmes.

Le Comité établissait que les mineurs devaient, naturellement, être protégés par la loi et que tout acte d'indécence en public devait être évité, autrement dit qu'il devait y avoir les mêmes garanties contre les actes déréglés d'homosexuels que contre ceux d'hétérosexuels.

Mais il avait décidé que ce que deux hommes d'âge adulte veulent faire ensemble, seuls, dans le privé, était leur affaire et non celle de l'Etat.

Le Gouvernement conservateur se montra réticent à tout débat sur les propositions du Comité.

Lorsque, 14 mois plus tard, le Comité présenta son rapport, le débat eut lieu et Mr Butler, en tant que Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, prononça un discours dont il ressortit nettement que le Gouvernement envisagerait défavorablement tout changement radical dans la loi.

En 1962 Mr Léo Abse tenta de présenter un projet de loi qui modifiait l'amendement Labouchère en suggérant que seul le Directeur des Poursuites Judiciaires pourrait engager des poursuites contre les délinquants adultes ayant agi en privé.

Ceci fit l'objet de discussions, sans plus. Pourtant la principale clause du projet d'Abse est devenue depuis peu pratique courante, et ceci laisse entendre que nous nous dirigeons, si lentement que cela soit, vers une politique plus éclairée.

Les forces du progrès s'organisent pour une autre offensive dès les premiers jours du nouveau Parlement. La S.R.L.H. a élaboré un projet

de loi qui concorde abondamment avec le rapport Wolfenden, et a sondé des députés qui seraient prêts à le soutenir.

Sur le déclin

En admettant que cet effort connaisse le succès et que les propositions Wolfenden deviennent force de loi, quels seraient alors les résultats que l'on pourrait en espérer ?

Un résultat, excellent, serait un rapide déclin du chantage, avec, en corrélation, une amélioration de la sécurité.

Il est prouvé que notre vie nationale a été atteinte par une corruption due aux menaces de chantage, non seulement dans les milieux dramatiques de l'espionnage et de ceux de la diplomatie, mais aussi dans les sphères plus mondaines.

Une autre conséquence serait l'abolition de l'offense «réchauffée». Tout récemment, dans le sud du Pays de Galle, un garçon de 25 ans fut poursuivi pour un attentat à la pudeur commis lorsqu'il avait 16 ans. Résultat : sa fiancée rompit son engagement.

Tout aussi important, le changement dans la loi éviterait aux gens des condamnations comportant des conséquences telles qu'elles semblent n'avoir aucun rapport avec la gravité du délit commis.

En 1963, par exemple, un jeune physicien qui avait été reconnu coupable d'actes contraires aux bonnes mœurs, commis en privé, fut condamné à une amende de frs. 800.— ou six mois de prison et, de ce fait, perdit une situation de frs. 60 000.— par an et vit ses fiançailles rompues.

Mais probablement l'effet le plus bénéfique serait d'avoir soustrait des mains de la Justice les questions de la conduite des homosexuels dans le privé ce qui amènerait le public à considérer les choses avec plus de compassion.

Tant que la loi demeurera dure et incompréhensible, les citoyens trouveront plus commode de se tenir à l'abri de leurs préjugés et de leurs craintes.

La preuve est faite que d'envisager les problèmes de l'homosexualité avec un peu plus d'imagination est rentable pour l'ensemble de la société. Aux Pays-Bas où il n'existe aucune loi de discrimination contre les homosexuels, un Club a été formé, sous le nom de C.O.C. et où les homosexuels peuvent surmonter leur solitude et tenter de trouver la solution à leurs problèmes dans une atmosphère de détente réelle.

Qu'au départ les fondateurs eurent ou non des appréhensions, il n'en est pas moins vrai que le C.O.C. est un succès triomphal.

Dans notre pays les réunions de «queers» (terme pour définir poliment les homosexuels et dont la traduction littérale est : étrange — bizarre — curieux — suspect — drôle) donnent une assemblée de gens geignant sur leur propre sort et se conduisant de façon quelque peu exhibitionniste ce qui est détestable.

Cette ambiance n'existe plus en Hollande; probablement parce que le Club a été parfaitement admis par la société et désormais personne n'est obligé de vivre une vie faite de faux-semblants.

De respectables hommes d'affaires n'hésitent nullement à prendre un taxi pour aller de leur bureau à la porte même du Club. Par contraste notre propre communauté apparaît pathétiquement ridée par l'hypocrisie et la crainte.

La loi changée, y aurait-il une augmentation de l'homosexualité ? En ne perdant pas de vue que cet état est généralement le résultat d'événements ou de conduite de parents ayant marqué la toute première enfance et donc ne dépendant pas d'expériences plus tardives, il semble qu'il n'y ait aucune raison de croire à une augmentation possible des cas d'homosexualité.

Au Danemark où, comme en Hollande, la même loi a été abolie, les Assistances Sociales ont remarqué une chose : à savoir la diminution démontrée par les statistiques des cas d'attentats à la pudeur.

Questions de suicides

Cette décroissance serait fort appréciée chez nous, mais pas encore tant que la régression des cas de suicides et d'agonie mentale chez nombre de braves gens.

Une conséquence possible de l'abolition de la loi serait d'encourager les homosexuels à rechercher un traitement; mais tant que les techniques thérapeutiques ne seront pas plus avancées, il semble qu'il n'y ait pas beaucoup de chances de guérison.

La seule tentative faite dans ce domaine depuis ces récentes années apparaît l'avoir été dans le champ de la «thérapeutique d'aversion» dont la pratique a été décrite dans le «British Medical Journal» et voici ce que cela donne :

Le malade est gardé pendant des heures et des heures sans désespérer dans une chambre noire, sans nourriture ni boisson. A certains intervalles on lui injecte une drogue produisant le vomissement.

Au même moment on lui montre des photographies d'hommes et il entend sur un magnétophone la description de la jouissance homosexuelle en termes révoltants.

Quelques jours plus tard quand on estime que le malade se sent mieux, on lui donne une drogue aphrodisiaque et on lui fait écouter un disque de chanteuse . . .

Ce qui m'ahurit, c'est que les gens puissent ne pas considérer ces procédés-là comme infiniment plus immoraux et plus préjudiciables à tous ceux qui y prennent part, que l'état même de l'individu que l'on cherche à «guérir».

Que le lavage de cerveau puisse être sérieusement pratiqué en tant que traitement de l'homosexualité montre à quel point ce que nous pensons du sujet, dans son ensemble, peut être devenu malsain et déséquilibré.

De toute évidence ce ne sont pas seulement de nouvelles lois dont nous avons besoin mais de tout un climat nouveau dans nos façons de penser et de comprendre.